



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le prix bloqué de la baguette de pain à 29 centimes d'euro...

Question écrite n° 44013

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la concurrence déloyale pratiquée par une enseigne de la grande distribution, avec un prix bloqué de la baguette de pain à 29 centimes d'euro... En effet, selon les derniers chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques, le prix moyen d'une baguette de pain était, en France en 2021, de 90 centimes d'euro, en grande surface et chez les artisans-boulangers. Or une enseigne de la grande distribution se flatte de permettre aux consommateurs de profiter d'un produit symbolique et marqueur de l'inflation, en divisant son prix par trois par rapport à la moyenne ! Pour les professionnels de la boulangerie, atteindre un tel prix de vente est une aberration, alors même que la tonne de blé a augmenté de 40 % en un an, suite à la flambée des autres matières premières, en raison de la crise de la covid-19. Il convient de souligner que dans une boulangerie, les matières premières (levures, farines, eau) représentent environ 20 % du prix d'une baguette. S'y ajoutent la masse salariale avec les charges représentant 50 % du prix, ainsi que 20 % de frais fixes avec l'assurance, le loyer, les honoraires comptables et l'énergie. Dans ces conditions, il sera impossible aux artisans-boulangers de survivre face à une telle concurrence. La boulangerie est aussi l'un des derniers commerces de proximité, en zone rurale, sans oublier que le secteur de la boulangerie-pâtisserie artisanale représente près de 450 000 emplois en France ! C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'il entend prendre, en liaison avec la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), pour faire respecter un juste prix de la baguette de pain.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44013

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 février 2022](#), page 738

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)